

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	9407	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	SI
Nom & Prénom : CHAHLI NASSER			
Date de naissance : 07/01/73			
Adresse : Casablanca			
Tél. : 06.15.84.32.00	Total des frais engagés : 524,10 DHS Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 15 JANVIER 2020			
Nom et prénom du malade : ME NASSER CHAHLI Age : 46			
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Hypertension			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Le : 14.02.2020
Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/02 2020	Gn	22	<i>Rabat</i>	INP : 0910622357 Dr. Abderrahim Bouabdellah Généraliste Echographie Mutuelle régionale Anti-age Médicalisation 80 Bd Saïdbid Rue des Moussem 90000 Casablanca Tél. 0521 0661 14 66 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMACIE JERRADA</i> 61 Bd Abderrahim Bouabdellah Oasis CASABLANCA Tél. 23.54.49 / 09.05.18	15/02/2020	324,10

ANALYSES - RADIographies

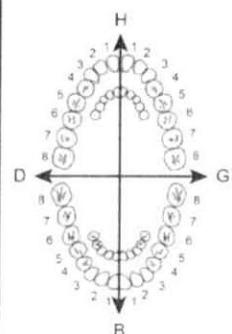
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

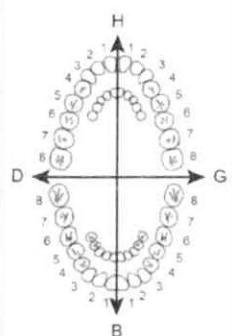
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Bahija FADDI

الدكتورة بهيجه فضي

MÉDECINE GÉNÉRALE
NUTRITHÉRAPIE DIÉTÉTIQUE
MÉDECINE ÉSTHÉTIQUE
ÉCHOGRAPHIE
Diplôme universitaire de la faculté de
médecine de Montpellier - FRANCE
de l'IHEPS et AMME
5, Rue des Mésanges Angle
Bd. Abderrahim Bouabid - N°6 - OASIS
Tél. : 0522 232 232
0661 14 66 66

Casablanca, le :

N A E O R
C H A H L I

الطب العام
الحمية والتغذية
طب التجميل
الفحص بأشعة الصدى
الشهادة الجامعية بكلية الطب
موبولي فرنسا و ليهبيس
5، زنقة دي ميزانج زاوية شارع
عبد الرحيم بوغبيد - رقم 6 الوازير
الهاتف : 0522 232 232
0661 14 66 66

الدار البيضاء، في



267,00 زينو
140,00 X 75
57,10 آندرود 20
349,00 X 55

دواء
1453 X 15

324,10

Docteur Bahija FADDI

Généraliste Echographie
Nutrition Diététique
Médecine Esthétique Anti-âge
5, Rue des Mésanges Bd. Bouabid
1er Etage N°6-Oasis Casablanca
Tél : 05 22 232 232 / 0661 14 66 66

PHARMACIE JERRADA
61, Bd Abderrahim Bouabid
Casablanca
Tél.: 23 54 49 / 99.05.15

أنتيبيديك 20 ملغ

Anapred 20 mg

30 Comprimés

Deva Pharmaceutique



6 118000 410027

LOT : M0183
PER : 02/2021
PPU : 57,10DH



بردنيزولون

عن طريق الفم

30 قرص متحلل



مختبرات ديفا للصيدلة
ج. واحدي صيدلي مسؤول

الطب الصناعي بطنطا - مصر

Zivlox 400 mg

7 Comprimés

Deva Pharmaceutique



6 118000 410034

موكسيلوكساسين 400 ملغ

LOT: M0280
PER: 09/2021
PPU: 267,00DH



مضاد حيوي

عن طريق الفم

7 أقراص ملمسة

مختبرات ديفا للصيدلة
ج. واحدي صيدلي مسؤول

الطب الصناعي بطنطا - مصر